

L'ÉCHO

DE LA MAYRE
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU

55 arbres offerts par le MHSC

P. 4



INFOS

Réflexion
sur la circulation

P. 6-7

Armistice
de 1918

P. 9

**PENDANT
LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT
DU CŒUR DE
VILLE, VOS
COMMERCES
RESTENT
OUVERTS !**



**DIFFÉRENTES
ZONES DE
STATIONNEMENT
SONT
ACCESSIBLES**

Ensemble, soutenons nos commerces jacoumards.



Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Comme vous le savez, la crise sanitaire impacte notre quotidien depuis plusieurs mois maintenant et nécessite la mobilisation du plus grand nombre. À l'approche des fêtes, je vous invite à ne pas baisser la garde face à la Covid-19 et à rester prudent. Une fois encore, nous vous invitons à suivre l'actualité en temps réel afin de pouvoir prendre toutes les dispositions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation durant ces prochaines semaines.

Dans un tout autre registre, notre équipe a engagé ces dernières semaines une réflexion en vue d'avoir une circulation plus apaisée. Nous souhaitons faire de Jacou une commune où la cohabitation entre différents modes de déplacements est facilitée. Dans ce numéro, nous vous présentons des projets de limitation de vitesse et vous invitons à nous faire part de votre avis, avant de venir échanger avec nous lors d'une journée de concertation le samedi 22 janvier 2022.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement du cœur de ville se poursuivent et je tiens à vous rappeler que vos commerces sont toujours ouverts. Des zones de stationnement sont également accessibles à proximité et vous permettront de vous garer en toute sécurité.

2022 est une nouvelle année que nous espérons apaisée. Puisse-t-elle nous apporter à tous et en priorité une très bonne santé, du succès et de belles surprises.

Vous souhaitant, ainsi qu'à tous vos proches, de merveilleuses fêtes de fin d'année !



Renaud Calvat
Maire de Jacou



SOMMAIRE

P. 4-5	Aménagements	P. 14-15	Vie associative
P. 6-8	Infos pratiques	P. 16	Bien grandir
P. 9	Vie citoyenne	P. 17	Bien vieillir
P. 10	Vie culturelle	P. 18	État civil
P. 12-13	Vie sportive	P. 18	Expression libre des élus n'appartenant pas à la majorité

L'ECHO de la Mayre

Directeur de la publication : Renaud Calvat - **Directeur de rédaction :** Christine Baudouin - **Rédacteur en chef :** Adrien Deloye - **Photos :** Mairie de Jacou, Éric Monin, IME La Pinède et associations. **Conception graphique, maquette et impression :** LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

DON

Le MHSC offre 55 arbres à la ville de Jacou !



Initiée en 2019, l'opération « Un but marqué = 5 arbres plantés » a repris du service depuis la rentrée de septembre 2021 ! Le concept de cette dernière ? Planter 5 arbres pour chaque but inscrit par les équipes féminines et masculines du Montpellier Hérault Sport Club dans différentes communes du département de l'Hérault.

Le 27 octobre, c'est Jacou qui a eu le plaisir d'accueillir Valère Germain et Nérilia Mondésir au nom du MHSC, afin d'assurer la plantation des premiers arbres offerts à la commune.

Renaud Calvat, Maire de Jacou, était présent et accompagné pour l'occasion de nombreux élus mais aussi de Gérard Péril, Président de l'Office Municipal des Sports et de Jean-Claude Jumas, Président du Jacou Clapiers Football Association (JCFA). Le Maire a salué une démarche à la fois sportive et engagée pour l'environnement. Il en a profité pour rappeler que le sport a toujours fait partie de l'ADN de Jacou et rappelle que le JCFA est le plus grand club de football de l'Hérault avec près de 700 licenciés.

Les agents des services techniques planteront un total de 55 arbres puisque les deux équipes ont inscrits un total de 11 buts durant le mois de septembre. Ils seront plantés sur différentes zones de la commune comme le bois de Las Bouzigues ou le secteur de la Goutte.

Dans l'Hérault, près de 800 arbres ont déjà été plantés grâce à cette opération du fond de dotation du club Espoir Orange et Rêve Bleu. Nous les remercions encore chaleureusement !



ÉNERGIE

Passage à l'éclairage LED dans de nouvelles rues jacoumardes

C'est toujours en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole que la commune de Jacou poursuit son projet de **remplacement de l'éclairage public** dans de nouveaux secteurs jacoumards.

Des **luminaires à technologies LED** ont été installés, assurant ainsi une **sobriété énergétique** (75% d'économie d'énergie), une **forte réduction de la pollution lumineuse nocturne**, un meilleur confort d'éclairage à long terme et de **perception visuelle**.



En 2021, un total de 8 rues ou places est concerné par ces aménagements. Elles ont été sélectionnées pour répondre au besoin de remplacement du matériel utilisé :

- rue de l'Occitanie,
- chemin Bernard Monnier,
- rue Charles Sauvage,
- rue Brassens,
- mail de l'Abbé Coste,
- rue Beethoven,
- rue Mozart,
- place Vivaldi.



Depuis la première opération de remplacement en 2018, ce sont pas moins de 305 points lumineux qui ont été remplacés par des luminaires LED à Jacou.

INVESTISSEMENT

Nouveau véhicule d'intervention 100% électrique

La commune a doté au mois de novembre dernier les agents des services techniques d'un nouveau véhicule utilitaire 100% électrique. Ce dernier a une autonomie d'environ 150 kilomètres grâce à une batterie qui se recharge en quelques heures et est parfaitement adapté aux petits trajets effectués au sein de la commune.

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'investit énormément dans la protection de l'environnement et dans la transition écologique. **Cet utilitaire électrique, qui n'émet aucun gaz à effet de serre, s'inscrit dans une démarche éco-responsable** en plus d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents communaux.



Donnez votre avis en ligne puis échangez avec l'équipe le 22/01/2022 à l'Espace République



RENDEZ-VOUS

Une concertation avec les habitants pour une circulation apaisée

Nous vous en parlons dans le numéro 110 de votre magazine : la municipalité a engagé ces dernières semaines une réflexion pour mettre en œuvre une circulation plus apaisée à Jacou, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Un projet pensé avec vous

Afin de poursuivre cette démarche, nous avons décidé de soumettre à la concertation des Jacoumards et des Jacoumards deux projets de limitation de vitesse au sein de notre commune. Ils reposent notamment sur le passage en « zone 30 » d'une grande partie du territoire jacoumard. **Vous pouvez nous donner votre avis en ligne sur notre site web (www.ville-jacou.fr) ou via un registre disponible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels. Vous êtes par la suite invités à échanger avec le Maire Renaud Calvat et les élus lors d'un moment de concertation organisé de 10h à 16h le samedi 22 janvier 2022 à l'Espace République (rue de l'Hôtel de Ville).**

Les enjeux d'une vitesse limitée à 30 km/h

Une « zone 30 » est un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de préserver la vie locale en produisant de nombreux effets bénéfiques :

+ DE SÉCURITÉ

La distance de freinage est de 13 m à 30 km/h contre 26 m à 50 km/h, le champ de vision est plus large ce qui permet d'anticiper et d'éviter les accidents.

+ DE MOBILITÉ

Le piéton se déplace plus sereinement et le cycliste cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés en raison de la vitesse homogène.

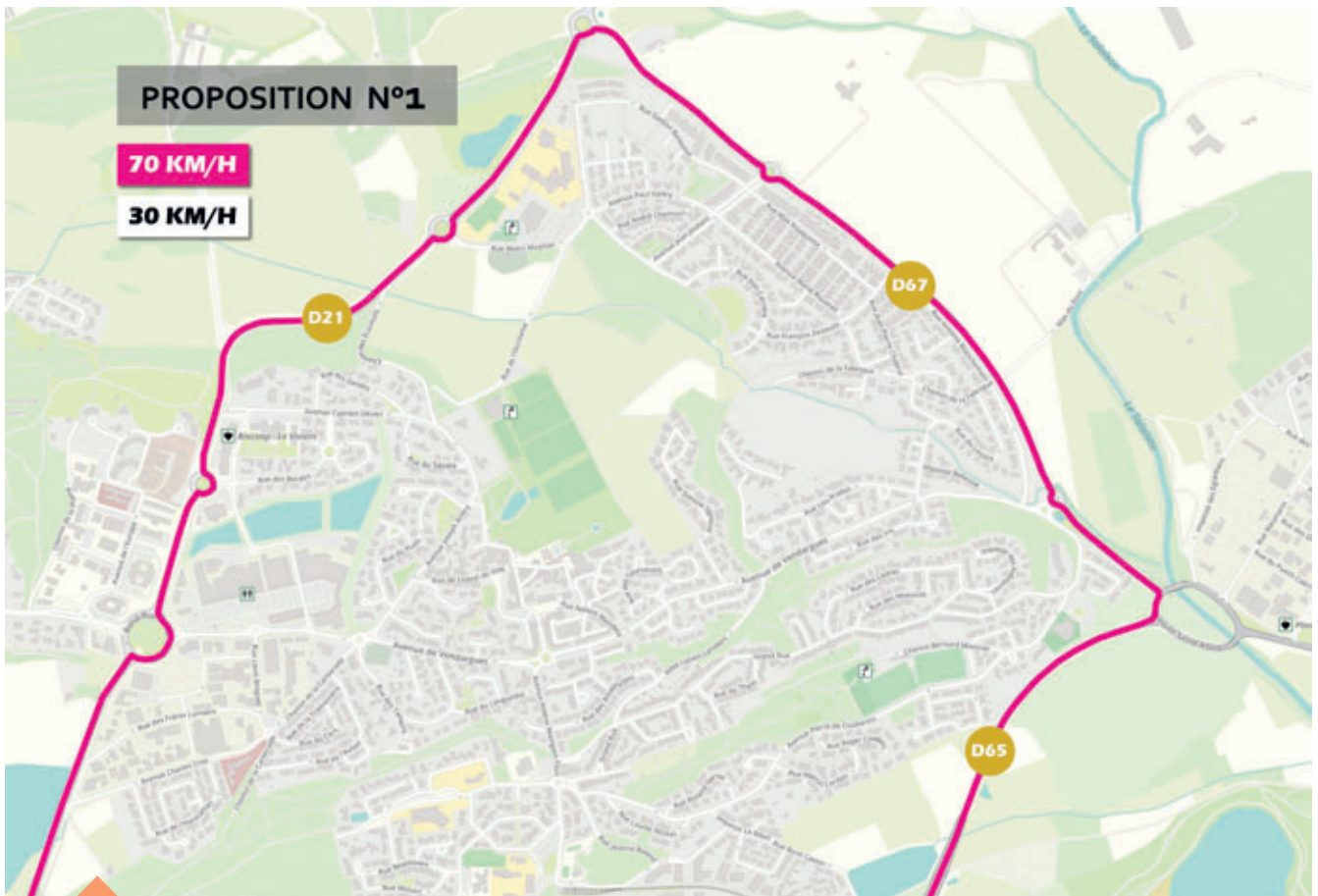
- DE NUISANCE

Le bruit est divisé par 2 et l'amélioration du cadre de vie renforce l'attractivité des commerces de la commune.

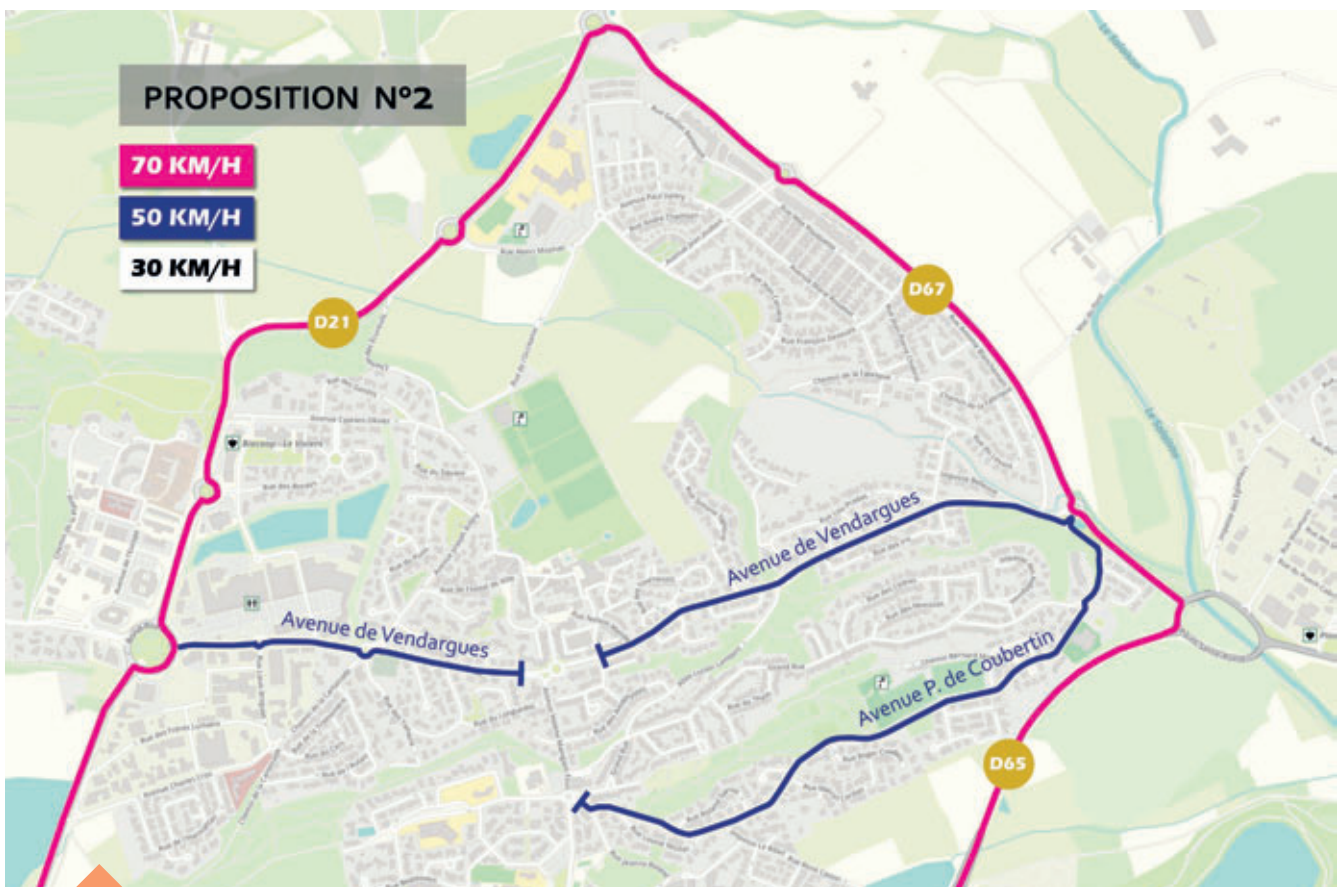
- DE DÉPENSE ET DE STRESS

La fluidité de la circulation et la cohérence des espaces permet d'économiser du carburant et de réduire considérablement le stress au volant.





Passage de l'ensemble de la commune en zone 30 à l'exception des axes périphériques.



Passage de l'ensemble de la commune en zone 30 à l'exception des axes périphériques et de deux axes intracommunaux (avenue de Vendargues – sauf cœur de ville commerçant – et avenue Pierre de Coubertin).

RAPPEL

Le rôle de votre service urbanisme à Jacou

Pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement se renseigner, il est impératif de consulter les agents du service urbanisme. Leurs missions principales sont :

- d'informer les usagers et professionnels aux règles d'urbanisme et la faisabilité des projets,
- de veiller à l'application du droit des sols conformément au Code de l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme,
- de conseiller sur les projets de construction et/ou aménagements et de transmettre des dossiers aux services de la Métropole de Montpellier,
- d'instruire des déclarations d'intention d'aliéner en lien avec les notaires,
- de suivre des commissions de sécurité et d'accessibilité des Établissements Recevant du Public,
- de gérer des procédures de cessions et acquisitions foncières et immobilières,
- de se déplacer sur site pour attester de la conformité des travaux.



LES PROJETS DE CONSTRUCTIONS SOUMIS :

1 à un dépôt de déclaration préalable :

- piscines,
- terrasses,
- abris de jardin,
- modificatifs de façades (menuiseries, crépis...),
- pose de panneaux photovoltaïques,
- extension mineure de l'habitation,
- isolation extérieure de l'habitation,
- construction ou transformation des clôtures.

2 à un dépôt de permis de construire :

- constructions de maisons individuelles,
- extensions de plus de 40 m²,
- extensions qui porte la surface de plancher à plus de 150 m².

Chaque projet est ensuite étudié afin que le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune soit respecté. Tous les cerfas vous permettant de constituer votre dossier sont disponibles sur le site de la commune :

www.ville-jacou.fr/vos-services/urbanisme

NOUVEAUTÉ - À VENIR

À partir du 1^{er} janvier 2022, les dossiers de demandes de travaux pourront être numérisés et déposés directement sur une plateforme digitale de la Métropole dont l'URL vous sera communiqué dès sa mise en service. Restez connectés !

+ D'INFOS

Service Urbanisme
04 67 55 89 73

GÉRÉMONIE

Une commémoration de l'Armistice de 1918 ouverte à tous



De nombreuses Jacoumardes et nombreux Jacoumards se sont réunis pour assister à la commémoration de l'Armistice de 1918 qui se tenait sur la place Frédéric Mistral, à l'entrée du domaine de Bocaud ce jeudi 11 novembre 2021.

Pour l'occasion, un cortège formé par le Maire Renaud Calvat, le Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Maire de Montpellier Michaël Delafosse, la lieutenant de la brigade de gendarmerie de Jacou-Clapiers Fabienne Marin, les élus jacoumards, les membres de l'UNC et du CEJ de Jacou a ouvert la cérémonie.

Après le dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts, les membres du CEJ ont tenu à rendre hommage aux soldats jacoumards qui se sont battus durant la Première Guerre mondiale : Louis Allinc, Marius Bonnet, Georges Pagnol et Moïse Zaydem. Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler combien notre devoir de mémoire est essentiel et a permis d'évoquer cet inlassable combat mené pour la liberté, encore porté par des soldats morts pour la France en 2020 et 2021.

Faisant suite à une crise sanitaire durant laquelle chaque cérémonie républicaine a été honorée en comité réduit, le Maire s'est dit très fier de pouvoir enfin retrouver Jacoumardes et Jacoumards lors de cette commémoration majeure pour l'Histoire de la France. Faisant écho à une guerre terrifiante, le Maire rappelle que nous nous réunissons chaque 11 novembre pour rappeler que nos soldats ne se sont pas sacrifiés en vain. Honoré d'être présent, Michaël Delafosse s'est dit admiratif devant l'engagement dans la citoyenneté de la jeunesse jacoumarde. Avec Renaud Calvat, il a souhaité saluer toutes les forces contribuant à la sécurité : les forces armées, de gendarmerie, de la police nationale, de la police municipale, les sapeurs-pompiers volontaires mais aussi les portes drapeaux.

La cérémonie a été clôturée par les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Montpellier/Jacou qui ont interprété l'hymne européen, symbole de paix.

ANNIVERSAIRE

La Passerelle fête ses 10 ans d'existence !

À Jacou, La Passerelle est une part du lien social qui est si précieux pour ses habitants. Inaugurée en juin 2011, la salle de spectacles invite chaque année au voyage avec une programmation culturelle adaptée à des publics de tous les âges. La Passerelle est un lieu de diffusion mais c'est également un lieu de création soutenu par la municipalité.

Depuis plus de 10 ans maintenant, La Passerelle est au cœur de la culture jacoumarde. Avec sa programmation variée mêlant musique, théâtre, danse, magie, cirque d'objet ou encore cinéma, la salle séduit un large public.

Régulièrement, la municipalité accueille des équipes artistiques gracieusement pour un temps de création de nouveaux spectacles. Toujours en accord avec sa politique de développement culturel, elle la met également à disposition des associations et des établissements scolaires jacoumards afin de valoriser la pratique amateur.

Point d'étape majeur pour de nombreux festivals, la salle bénéficie du soutien de nombreux partenaires institutionnels comme le Conseil départemental de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole ou encore la Région Occitanie.

DEPUIS 2010, LA PASSERELLE C'EST :



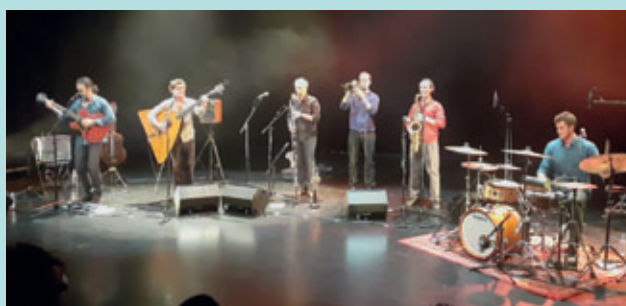
90 755
spectateurs
accueillis,



547
spectacles
proposés,



134
films
projetés.



Fêter 10 années de rencontres impliquait que cet anniversaire soit festif et joyeux. Et c'est à travers un voyage dans la musique des Balkans que le public s'est retrouvé le 17 septembre dernier autour du groupe Les ânes de Palinkov avec leur nouvelle création « Aravay », tandis qu'« Anatole » a circulé toute la soirée pour réparer les cœurs de ceux qui le souhaitaient.

EXPERT D'ASSURÉ
SINISTRE - FISSURES
DÉGAT DES EAUX



EXPERTISE

SUIVI DE CHANTIER
CONTRÔLE AVANT ACHAT
RÉCEPTION CCMI - VEFA

www.hkexpertise.com

06.11.84.01.72



SARL E.A.A.

- **Électricité • Alarme • Automatisation • Vidéosurveillance**
- **Borne de charge pour véhicules électriques**

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien ainsi que dépanner tous ces domaines. Je suis également agréé pour l'installation de borne de charge pour les véhicules électriques.



Je vous accueille au

07.83.22.47.62

Patrick Marti

10 Allée Régine Detambel

34830 Jacou

contact@eaa-sud.com

INCLUSION

Boxer donne des « Elles » par le Jacou Boxing Club



Le Jacou Boxing Club peut être fier de son nouveau projet : Boxer donne des « Elles ». Depuis le mois d'octobre, Quentin De La Tousche, coach au club jacouard, a mis en place un projet social inclusif visant à donner accès à la salle aux femmes victimes de violences physiques, sexuelles ou morales.

Par l'intermédiaire du CIDFF34*, les femmes concernées bénéficient d'un coaching personnalisé afin de les aider à retrouver confiance en leurs capacités physiques, leur apprendre les vraies valeurs de la boxe et en particulier celles du noble art.

Des cours individuels et collectifs leurs sont proposées gratuitement sur des créneaux et horaires dédiés. Ceci leur permet de profiter des installations du club et de découvrir l'activité dans de bonnes conditions. Ce projet est financé par deux entreprises locales : An'Alu Menuiserie et Réel Méditerranée respectivement basées à Jacou et à Cournonsec. Leur précieux soutien permet de supporter les frais de fonctionnement et l'achat d'un équipement offert à chaque participante - une paire de gant, une paire de bandes de protection et un tee-shirt conçu avec le logo du projet. Bravo à eux !



*Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dans le but de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes. Il informe, oriente et accompagne dans les domaines de l'accès au droit (violences, parentalité, emploi...). Plus d'infos : <https://herault.cidff.info/>



Le Jacou Boxing Club en rose.

Chaque année depuis 27 ans en France, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, permettant notamment de valoriser son dépistage. L'équipe féminine Aéroboxe ainsi que les coachs du Jacou Boxing Club ont fièrement adopté le rose afin de soutenir le combat des femmes concernées.

VICTOIRE

L'entraîneur de Jacou Qwan Ki Do sacré Champion du Monde

C'est un événement particulier qui s'est déroulé le week-end des 23 et 24 octobre dernier à Puteaux, en banlieue parisienne, pour les membres de l'Equipe de France de Qwan Ki Do. Pour la toute première fois, 27 pays ont participé en direct à un Championnat du Monde Online afin de faire briller un sport qui trouve son origine dans des techniques issues des arts martiaux sino-vietnamiens.

C'est devant une caméra et face à des jurys que les sportifs ont tenté de s'illustrer et de représenter dignement la France. Le club de Jacou avait l'honneur d'être représenté par son enseignant, également directeur technique de la zone sud, Julien Azemard. Ce dernier a décroché, de nouveau, un titre international grâce à des années d'entraînement, de travail et un engagement passionné ! Deux passages d'enchaînements techniques (Quyen) ont permis à Julien Azemard de monter sur la plus haute marche et de décrocher le titre de Champion du monde, après une compétition de haut niveau représentant pas moins de 15 nations dans sa catégorie ceinture noire 2^{ème} Dang. Nous tenions à le féliciter pour cette incroyable victoire.



PALMARÈS

2021, une très belle année pour les Rabbits !



Les joueuses et joueurs du club de baseball et softball peuvent se réjouir de cumuler d'exellents résultats pour cette nouvelle saison sportive. Durant le mois d'octobre, que ce soit en championnat régional ou national, les jeunes du club des Rabbits de Clapiers-Jacou ont obtenu plusieurs récompenses :

- **15U** : Champions d'Occitanie et vice-champions de France.
- **12U** : Champions d'Occitanie - 2^o Open de France et 4^o du championnat de France
- **9U** : Vice-champions d'Occitanie et 10^o de l'Open de France,

Du côté des 12U, 3 récompenses individuelles ont été attribuées à Indi Culianez en tant que meilleur lanceur, à Guilhem Gerdy en tant que meilleur frappeur et enfin à Nathan Macé en tant que meilleur joueur (MVP). Ces récentes victoires individuelles et collectives augurent une fois encore de belles perspectives pour le club.

PROJETS

Sonrisas Y Sol de España prépare son anniversaire

Promouvoir et transmettre la culture espagnole lors de cours linguistiques, conférences, expositions, concerts ou encore actions vers la jeunesse est l'objectif clef de l'association. Impactés durant de nombreux mois par la crise sanitaire, ses membres ont relancé leurs activités à la rentrée et préparent déjà l'année 2022 qui s'annonce riche en événements !

Un retour à la normale dès la rentrée

Les restrictions sanitaires s'étant assouplies, l'association a pu relancer ses cours de langue espagnole au mois de septembre : 17 élèves se sont inscrits et sont répartis en 3 groupes de niveau sous la houlette d'Isabel Gresa, professeur agrégé. Les adhérents ont également pu reprendre la route et sont partis à la découverte du Pais Vasco, la Rioja et l'Aragon. Un voyage émouvant qui leur a notamment permis de visiter l'ancien village de Belchite, détruit durant la guerre civile. Enfin, en novembre, l'association a proposé un concert de La Lora Tango à La Passerelle, un collectif de musiciens qui a enchanté le public avec un répertoire de tangos classiques et contemporains.



Une année 2022 pour célébrer les 20 ans de l'association

« *La culture permet l'émancipation* » précise Denis Llorca, Président de Sonrisas Y Sol de España. L'an prochain, l'association soufflera sa vingtième bougie et souhaite renforcer ses actions culturelles. En plus de célébrer l'Épiphanie, d'organiser sa soirée dansante annuelle et de proposer de nouveaux voyages à Cuba et en Andalousie, l'association organisera une grande conférence/exposition pour retracer son histoire.

En parallèle et avec le soutien de M^{me} Raulet principale du collège Pierre Mendès France et des professeurs de langue, les membres poursuivront leurs actions auprès de la jeunesse. Les élèves de 3^e découvriront l'histoire de la Retirada, conséquence de la guerre civile espagnole, à travers une exposition dédiée, une pièce théâtrale et une visite du Mémorial de Rivesaltes et de la maternité d'Elné dans les Pyrénées-Orientales. Cette sortie permettra notamment de sensibiliser les jeunes collégiens aux dangers des discours haineux.

+ D'INFOS

Denis Llorca
04 67 59 94 67



ÉVÈNEMENT

Le Comité Communal des Feux de Forêts fête ses 30 ans !

C'est le 22 octobre dernier que les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) ont pu se réunir afin de célébrer le trentième anniversaire de l'association. En effet, depuis 1989, les membres du CCFF agissent constamment pour protéger le patrimoine naturel de Jacou. Lors de cette soirée anniversaire, c'est en la présence de Renaud Calvat Maire de Jacou et de nombreux élus que le Président du CCFF Jacques Bonnet a dressé un bilan des actions les plus récentes du CCFF et plus généralement de ces 30 dernières années. Évoquant le 26 avril dernier, lorsque le CCFF qui assistait les pompiers qui intervenaient dans les bois de Viviers sur un début d'incendie, le Président rappelle que s'engager au CCFF est « *un réel plaisir, mais aussi un réel engagement* ».



Et concrètement, quel est le rôle des membres du CCFF ?

Durant l'été, le CCFF effectue des patrouilles quotidiennes pour protéger l'environnement. Agissant pour la préservation des terres et la sécurité des habitants, le CCFF a des missions variées qu'il assure cependant tout au long de l'année :

- la **protection de la forêt contre les feux**,
- la mise en place de **débroussaillages des bois**,
- la **surveillance des manifestations de la commune** (soirée du 13 juillet...),
- la **conduite d'interventions dans les écoles** afin de sensibiliser les enfants,
- la **collaboration avec les services du SDIS** lors d'interventions.



+ D'INFOS

<https://ccff-jacou.jimdofree.com/>

CHANTIER JEUNE

Nouvelle récolte pour une huile d'olive 100% jacoumarde !

Il y a maintenant 23 ans, la municipalité mettait en place les « chantiers loisirs jeunes » pour nos jeunes Jacoumards âgés de 14 à 17 ans. Le principe est simple : en l'échange d'une semaine de travail qui permet d'entretenir un espace communal ou d'améliorer le cadre de vie des habitants, les jeunes sont récompensés par un séjour de loisirs. En 2021, nos jeunes sont à nouveau partis récolter des olives et découvrir les secrets de fabrication de son huile !

Les chantiers loisirs jeunes offrent la possibilité aux adolescents qui le désirent de découvrir de nouveaux horizons mais également la vie en groupe autour d'un projet commun. Après le débroussaillage du Parc de Bocaud, la customisation de boîtes à lire ou encore l'entretien du jardin classé du domaine de Bocaud, cette nouvelle promotion a participé aux différentes étapes permettant d'assurer la production d'une huile d'olive 100% jacoumarde.

C'est fin octobre qu'Alexis, Benjamin, Elsa, Gabin, Guilhem, Ian, Lucas, Luna, Samuel, Sarah, Timéo et Yoshua sont partis cueillir des olives sous la conduite de Wendy et Damien, animateurs du service jeunesse. Durant ce projet collaboratif, ils ont assuré une récolte sur près de 90 oliviers, récupérant ainsi pas moins de 524 kilos d'olives à Jacou !

Les jeunes participants se sont ensuite rendu au Moulin de l'Olivette d'OC situé à Fabrègues. Ils étaient accompagnés par Jacques Daures, conseiller municipal délégué à l'agriculture et à la promotion des produits locaux. Accueillis sur place par les producteurs, nos jeunes jacoumards ont pu découvrir le processus de fabrication de l'huile : du nettoyage des olives à la trituration décantation, en passant par la centrifugation et la filtration. Après un temps d'échanges leur permettant de poser de nombreuses questions, ils ont pu comparer le goût de l'huile à différentes étapes de sa production lors de séances de dégustation.

Au final, le travail des jeunes jacoumards a permis de mettre en bouteille près de 65 litres d'huile d'olive, un record depuis la première édition. Un grand bravo à eux !



ÉVÈNEMENT

Une nouvelle semaine bleue, créatrice de lien social



Édition anniversaire

En 2021, la Semaine Bleue a fêté son 70^e anniversaire. Plus qu'une simple semaine d'activités pour les seniors, elle est surtout une occasion pour rompre avec l'isolement, travailler sur son autonomie et offrir une représentation positive de la vieillesse et du vieillissement. La Semaine Bleue, c'est l'occasion d'inverser le regard porté sur les aînés qui ne se reconnaissent généralement ni dans l'image de la dépendance, ni dans celle de l'inactivité.

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », tel est le thème de cette nouvelle édition qui s'est déroulée partout en France du 4 au 10 octobre dernier. À Jacou, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées est organisée dans le cadre du programme d'activités municipales et coordonnée par Violaine Morel, conseillère municipale déléguée au bien vieillir et à l'intergénéralité. Pas moins de 7 activités variées ont ainsi été proposées en l'espace de 6 jours à nos seniors jacoumards : une visite de Saint-Guilhem-le-Désert et d'une poterie à Saint-Jean-de-Fos, une sortie à la Foire de Montpellier, des ateliers d'initiation aux arts martiaux avec les associations Jönetsu Karaté Do Iaïdo et Jacou Qwan Ki Do ou encore des ateliers de transmission des savoirs et de jeux avec les membres du Conseil des Enfants et des Jeunes.

Un programme collaboratif entre 3 communes

Cette année et ce pour la première fois, les villes de Prades-le-Lez, Clapiers et Jacou se sont unies pour l'occasion. Chaque commune a ouvert une de ses activités locale aux seniors des deux autres. Ainsi, le mercredi 6 octobre, des jacoumardes et jacoumards ont pu participer à une balade botanique animée par les Ecologistes de l'Euzière permettant de découvrir des plantes de garrigue au Château de Restinclières. C'est aussi l'intérêt de cette semaine bleue qui renforce les moments de partages et permet de créer du lien.



RAPPEL

Des ateliers informatiques à Jacou

L'inclusion sociale des seniors passe aussi par la lutte contre la fracture numérique dont ils sont particulièrement victimes et qui accentue l'isolement relationnel. La Ville de Jacou propose depuis la rentrée de septembre des ateliers informatiques afin d'apprendre ou parfaire l'utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur. **Contact et renseignements : Arthur (CNOC) : 06 58 79 70 40.**

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumards et Jacoumards

- Sohan KHAMES, le 20 septembre
- Liam TRAN, le 24 septembre
- Oscar PIROUX, le 25 septembre
- Noa PERRIOT, le 26 septembre
- Layla VALENCIA MORLET, le 27 septembre
- Sajed ARMILLON, le 30 septembre
- Angelo SINGH, le 2 octobre
- Zayn TOUASALTI, le 4 octobre
- Claire ALCOVER, le 13 novembre

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Julien KETTERER et Stéphanie LHOSTE, le 2 octobre
- Mohammed Yacine AREZKI et Salima M'BAREK, le 30 octobre
- Hector GARCIA RUBIO et Houda AKNIN, le 30 octobre
- Smail BAKKAS et Céline MARTINEZ, le 20 novembre

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles et amis de

- Michel PASSET époux BOUZAT, le 21 septembre
- Robert BERNARD époux LAVIE, le 26 septembre
- Corinne GILLET divorcée LIENAFI, le 1^{er} octobre
- Marguerite PERETTI épouse MENASPA, le 1^{er} octobre
- Françoise CASAS veuve MARTINEZ Y MOLINA, le 2 octobre
- Yvain BEAU époux FOLEST, le 9 octobre
- Alphonse MARÉCHAL époux CAUSSE, le 11 octobre
- Josette BARGE épouse MOULIN, le 16 octobre
- René GROLIER veuf DOUMERGUE, le 21 octobre
- Francette CASSAGNAU veuve VIGUIER, le 22 octobre
- Lucien MOULIN époux ALMERAS, le 22 octobre
- Pierre MAUGARD époux DELMAS, le 30 octobre
- Lucie TAPIA veuve ROS, le 2 novembre
- René VERNET divorcé EYROULET, le 19 novembre

Expression libre des élus n'appartenant pas à la majorité

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Pour d'autres jours heureux !

Cette année s'achève encore sous fond de crise sanitaire qui semble interminable. Pourtant nos préoccupations sont les mêmes, pouvoir élever nos enfants dignement dans un logement décent, travailler dans de meilleures conditions et avoir des salaires qui permettent d'avoir une qualité de vie satisfaisante, de se soigner, de se divertir, se cultiver de faire des projets.

Cette envie de jours heureux est dans l'esprit de la population jacoumarde, installée depuis toujours ou depuis peu et que nous saluons chaleureusement, se traduit aussi par les valeurs de citoyenneté et de solidarité que toutes et tous défendent, soutenues par nos services publics de proximité, ciment de notre lien social dans la ville et de ses quartiers.

L'espoir des jours heureux, en cette période de fêtes, l'espoir de ceux qui s'engagent dans les associations tournées vers les plus démunis et les plus vulnérables doit être pris en compte. Prenez la parole, nous sommes à votre écoute car c'est ensemble que nous construirons.

Que l'année 2022 vous apporte le meilleur, à vos familles et à vos proches.

La liste Jacou citoyenne, écologique et sociale. jacoucitoyenne@orange.fr

Patrick Brechotteau, Virginie Pascal.




PEUGEOT
MOTION & EMOTION

GARAGE MALDES
Agent peugeot depuis 1983

04 67 59 48 20




www.garage-peugeot-maldes.fr

GARAGE AUTOMOBILE - CARROSSERIE - TOUTES ASSURANCES
VENTE DE VÉHICULE NEUFS ET D'OCCASION

4, RUE LOUIS BRÉGUET - ZA PARC CLÉMENT ADER - 34830 JACOU

CHOISIR LIBREMENT VOTRE CARROSSIER C'EST VOTRE DROIT.
EN AUCUN CAS VOTRE ASSUREUR
NE PEUT VOUS IMPOSER UN CARROSSIER RÉPARATEUR





Menuiseries aluminium

Volets roulants - battants - coulissants

Pergolas

Portails

Stores - moustiquaires

2 chemin des Tamaris
34830 JACOU






04 99 62 01 25
contact@alutech34.fr
www.alutech34.fr

"Implantée sur Jacou depuis 9 ans votre agence locale Immovance se tient à votre disposition pour tous vos projets dans l'immobilier."



vos projets à nos côtés

TRANSACTION - LOCATION - PROGRAMMES NEUFS - GESTION - SYNDIC

IMMOVANCE JACOU, 7 avenue de vendargues, 34830 JACOU
Tél. : 04.67.567.314 Mail : agencejacou@immovance.fr

Beauté
& bien-être

Mode

Accessoires

Restauration

Maison & bricolage

Sport

Loisirs

Enfants

Alimentaire

commerces

Merci Bocaud!

